

Séminaire pratique bilingue

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours a pour objectif d'analyser l'évolution du droit substantiel et processuel italien à la lumière de la jurisprudence des Cours italiennes, de la Cour de Justice de l'Union Européenne et de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Le droit italien sera étudié sous un angle pratique pour des étudiants qui voudront faire une expérience professionnelle au sein d'un cabinet d'avocat ou une société en Italie.

Seront ainsi approfondis certains points saillants du droit italien, par exemple : 1) l'accès à la profession d'avocat et aux professions juridiques en Italie ; 2) l'analyse d'un cas pratique de contentieux civil ; 3) le commentaire des questions juridiques couverts par ces cas pratiques (par ex. problème de copropriété dans un immeuble) ; 4) la simulation d'une médiation.